

IBM Hybrid Data Management Platform (Abonnement mensuel)

Ce Descriptif de Services détaille le Service Cloud qu'IBM fournit au Client. Le terme « Client » signifie la partie contractante et des destinataires et utilisateurs autorisés du service Cloud. Le Devis et l'Autorisation d'Utilisation sont fournis séparément sous la forme de Documents de Transaction.

1. Service Cloud

L'offre IBM Hybrid Data Management Platform permet au Client d'acquérir des droits FlexPoint sous forme d'abonnement mensuel, qui peuvent être alloués et appliqués à l'utilisation des offres sous licence groupées sur site et des offres groupées de Service IBM Cloud, pendant la période d'abonnement conformément aux ratios et conditions ci-dessous.

1.1 Offres groupées

Le Service Cloud est une offre d'abonnement multi-produits comprenant les Offres groupées (qui incluent les Offres sous licence groupées et les Offres de Service Cloud groupées), identifiées ci-dessous. Le Client est autorisé à installer et utiliser ces Offres groupées dans les limites des droits d'utilisation indiqués dans le Document de Transaction applicable à ce Service Cloud et énoncés dans le présent Descriptif de Services. Le Client n'est pas autorisé à transférer ou revendre les Offres groupées séparément du module multi-produits. Chaque Offre groupée peut être accompagnée et faire l'objet de ses dispositions de licence ou de Service Cloud respectives, selon le cas, et celles-ci s'appliquent à l'utilisation par le Client de cette Offre groupée. Dans le cas d'un conflit, les dispositions du présent Descriptif de Services remplacent les dispositions de l'Offre groupée. A l'expiration ou la résiliation du droit dont dispose le Client pour l'utilisation de cet abonnement de Service Cloud, le Client doit cesser d'utiliser les Offres groupées et, dans le cas des Offres sous licence groupées, doit détruire toutes les copies des Offres groupées ou les restituer dans les meilleurs délais à la partie auprès de laquelle il a acquis l'offre. Si le Client a téléchargé les Offres groupées, il doit contacter la partie auprès de laquelle il a acquis l'offre groupée. Si le Client souhaite utiliser l'Offre groupée pour toute utilisation au-delà des limites susmentionnées, il est invité à prendre contact avec un Ingénieur Commercial IBM ou la partie auprès de laquelle il a acquis ce Service Cloud, afin d'obtenir l'abonnement à la licence ou au Service Cloud approprié, selon le cas.

Les Offres groupées suivantes sont incluses dans cette offre d'abonnement :

Offres sous licence groupées :

- IBM Db2 Advanced Enterprise Server Edition
- IBM Db2 Warehouse
- IBM Db2 Big SQL
- IBM Db2 Event Store

Offres de Service Cloud groupées :

- IBM Db2 Hosted – HDMP Flex Plan
- IBM Db2 on Cloud – HDMP Flex Plan
- IBM Db2 Warehouse on Cloud – HDMP Flex Plan

1.2 Droits FlexPoint requis pour les Offres groupées

Les tableaux des ratios de droits d'utilisation d'Offre groupée ci-dessous présentent le nombre de droits FlexPoint requis pour l'utilisation autorisée de chaque Offre groupée. Le Client peut répartir les droits FlexPoint entre les Offres groupées dans une combinaison de déploiement de son choix pendant chaque période d'abonnement mensuel et pourra choisir de réallouer des FlexPoints entre les Offres groupées à tout moment pendant la période d'abonnement, sous réserve que la somme de l'allocation de FlexPoints par le Client à son utilisation de toutes les Offres groupées conformément aux tableaux des ratios ci-dessous (arrondie au nombre entier suivant de FlexPoints) ne dépasse pas le nombre total de droits FlexPoint du Client obtenus pour ce Service Cloud. Dans les tableaux de ratios ci-dessous, les unités de mesure correspondantes pour les droits d'utilisation des Offres groupées (par exemple, Cœur de

processeur virtuel ou VPC) sont décrites dans leurs documents respectifs d'informations sur la licence ou de Descriptif de Services, selon le cas, sauf mention contraire dans le présent Descriptif de Services.

1.2.1 Tableaux des ratios de droits d'utilisation

a. Nombre de FlexPoints de Cœur de Processeur Virtuel (VPC) requis par Offre groupée

L'utilisation de chaque Offre groupée ci-dessous à concurrence du niveau d'utilisation maximum autorisé par VPC par mois nécessite le nombre indiqué de droits FlexPoint pour cet abonnement de Service Cloud :

Offre	FlexPoints par VPC par mois
IBM Db2 Advanced Enterprise Server Edition	918
IBM Db2 Warehouse	459
IBM Db2 Big SQL	611
IBM Db2 Event Store	153
IBM Db2 Hosted – HDMP Flex Plan	459
IBM Db2 on Cloud – HDMP Flex Plan	459
IBM Db2 Warehouse on Cloud – HDMP Flex Plan	459

b. Nombre de FlexPoints d'Extension de Mémoire et de Stockage requis par mois pour les Offres de Service Cloud groupées

Les Offres de Service Cloud groupées comprennent une allocation maximale de base de mémoire et de capacité de stockage par VPC, comme indiqué dans le Descriptif de Services pour chaque Offre de Service Cloud groupée. Pour certaines Offres de Service Cloud groupées indiquées ci-dessous, le Client a la possibilité d'appliquer des FlexPoints pour cet abonnement de Service Cloud afin d'augmenter la mémoire et/ou le stockage alloué au-delà de la capacité de base en gigaoctets indiquée dans le Descriptif de Services de l'offre, selon les ratios suivants :

- **FlexPoints d'Extension de Mémoire requis par Go**

Offre	FlexPoints par Go par mois
IBM Db2 Hosted – HDMP Flex Plan	1,625 FlexPoints par Go

(Extension de Mémoire non disponible pour Db2 on Cloud – HDMP Flex Plan ou Db2 Warehouse on Cloud – HDMP Flex Plan).

- **FlexPoints d'Extension de Stockage requis par Go**

Offre	FlexPoints par Go par mois
IBM Db2 Hosted – HDMP Flex Plan	3,9 FlexPoints par Go
IBM Db2 on Cloud – HDMP Flex Plan	3,9 FlexPoints par Go
IBM Db2 Warehouse on Cloud – HDMP Flex Plan	3,9 FlexPoints par Go

Un Gigaoctet représente 2 puissance 30 d'octets de données (soit 1 073 741 824 octets).

1.3 Clauses Supplémentaires relatives aux FlexPoints d'une offre d'abonnement

- Pour cette offre d'abonnement de Service Cloud, les FlexPoints sont facturés dans le cadre d'un abonnement mensuel avec des options de facturation flexibles.
- Un minimum de 918 FlexPoints doit être acheté pour cette offre d'abonnement Hybrid Data Management Platform.
- Tout FlexPoint non utilisé est considéré comme étant épuisé après chaque mois.
- L'offre groupée « IBM Hybrid Data Management Platform » sous licence perpétuelle a été renommée en « IBM Hybrid Data Management Platform On Premise » (« HDMP On Premise »). Cette offre groupée IBM Hybrid Data Management Platform par abonnement et l'offre groupée HDMP On Premise sous licence sont des offres distinctes. Les FlexPoints achetés pour cette offre IBM Hybrid Data Management Platform ne sont pas interchangeables et utilisables avec ou

applicables à l'offre HDMP On Premise ou les offres incluses dans l'offre HDMP On Premise, ou avec toute autre offre de Service Cloud ou de logiciel IBM. Les FlexPoints acquis pour l'offre groupée HDMP On Premise sous licence ne sont pas interchangeables avec cette offre d'abonnement IBM Hybrid Data Management Platform et ne peuvent pas être utilisés ou appliqués aux offres figurant dans cette offre d'abonnement.

2. Support technique

Le support technique destiné au Service Cloud est fourni par e-mail, sur les forums en ligne et par le biais d'un système de notification de problème en ligne. Le guide de support Software as a Service (SaaS) d'IBM, disponible en ligne à l'adresse https://www.ibm.com/software/support/saas_support_guide.html contient les coordonnées des personnes à contacter ainsi que des informations et processus relatifs au support technique, comme défini dans les descriptions de support de chaque Offre groupée. Le support technique est offert avec le Service Cloud et n'est pas disponible en tant qu'offre distincte.

3. Droits d'Utilisation et Informations de Facturation

3.1 Unités de mesure des redevances

Le Service Cloud est disponible en fonction des unités de mesure de redevance indiquées dans le Document de Transaction :

- FlexPoint : unité de mesure par laquelle le Service Cloud peut être acquis. Un FlexPoint est une unité de valeur courante destinée aux offres IBM groupées spécifiées. Des droits FlexPoint suffisants sont nécessaires pour couvrir le nombre de droits requis autorisant le Client à utiliser les offres IBM groupées spécifiées.

3.2 Redevances de dépassement

Si l'utilisation réelle du Service Cloud pendant la période de mesure dépasse les droits indiqués dans l'Autorisation d'Utilisation (ou « PoE »), un excédent sera facturé au prix indiqué dans le Document de Transaction au cours du mois suivant ledit excédent.

3.3 Fréquence de facturation

En fonction de la fréquence de facturation sélectionnée, IBM facturera au Client les redevances exigibles au début de la période de la fréquence de facturation, à l'exception des redevances dues pour dépassement et des frais d'utilisation qui seront facturés à terme échu.

4. Durée et Options de Renouvellement

La durée du Service Cloud commence à la date à laquelle IBM notifie au Client que ce dernier a accès au Service Cloud, comme décrit dans l'Autorisation d'Utilisation. L'Autorisation d'Utilisation indiquera si le Service Cloud est renouvelé automatiquement, s'il se poursuit en continu ou s'il prend fin à l'issue de la durée.

Pour un renouvellement automatique, le Service Cloud est automatiquement renouvelé pour la durée indiquée dans l'Autorisation d'Utilisation, sauf si le Client notifie par écrit, au moins 90 jours avant la date d'expiration de la durée, son intention de ne pas renouveler. Les renouvellements sont soumis à une augmentation de prix annuelle tel que spécifié dans le devis. En cas de renouvellement automatique à la suite d'une notification de retrait du Service Cloud de la part d'IBM, la durée de renouvellement prend fin au plus tôt à la fin de la durée de renouvellement actuelle ou à la date du retrait annoncé.

Pour une utilisation en continu, le Service Cloud continuera d'être disponible mois par mois jusqu'à ce que le Client notifie la résiliation moyennant un préavis écrit de 90 jours. Le Service Cloud demeure disponible jusqu'à la fin du mois suivant ladite période de 90 jours.

5. Dispositions Additionnelles

5.1 Dispositions générales

Le Client accepte qu'IBM puisse désigner publiquement le Client en tant qu'abonné aux Services Cloud dans les communications publicitaires ou marketing.

Le Client ne pourra pas utiliser les Services Cloud, seuls ou conjointement avec d'autres services ou produits, à l'appui de l'une quelconque des activités à haut risque suivantes : conception, construction,

contrôle ou maintenance d'installations nucléaires, de systèmes de transport en commun, de systèmes de contrôle du trafic aérien, de systèmes de contrôle automobiles, de systèmes d'armement, de systèmes de navigation ou de communication aériennes ou toute autre activité où toute défaillance du Service Cloud pourrait entraîner un risque matériel de mort ou de blessures corporelles graves.

5.2 Logiciels d'Activation

Le Service Cloud nécessite des logiciels d'activation que le Client télécharge vers ses systèmes pour faciliter l'utilisation du Service Cloud. Le Client est autorisé à utiliser les logiciels d'activation uniquement en association avec son utilisation du Service Cloud. Les logiciels d'activation sont fournis « EN L'ETAT ».